VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 96,122—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE

THOMAS FINEGAN.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E pour la Paroisse d'Or'éans, dans l'affaire intitulée Succession de Thomas Finegan, dossier No 96,122, ledit ordre daté et signé du 31 mai 1911, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 6 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci après décrite:

Premier—Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'étendue autrefois connue comme le "Brooklyn Warehouse Company Property," désigné comme lot numéro deux de l'ilet numéro cent vingt-neuf, borné par l'avenue Opelousas (autrefois rue Market), l'avenue Slidell (autrefois rue Jackson) et les avenues Atlantique et Pacifique, mesurant vingt-sept pieds, cinq pouces de face à l'avenue Opelousas (autrefois rue Market) sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations portent le numéro municipal 1027 avenue Opelousas et consistent d'une bâtisse en bois à un étage, contenant trois chambres et cuisine.

Deuxième — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro onze, de l'ilet numéro cent quarante-six, borné par l'avenue Slidell (autrefois rue Jackson), la rue Homer, les avenues Elmira et Belleville (autrefois Chestnut) sur un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, daté du 28 février 1870, déposé pour référence en l'étude de W. H. Seymour, notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Homer sur cent vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations portant le numéro municipal 816 rue Homer et consistant d'une bâtisse en bois à un étage contenant deux chambres et cuisine.

Cinquième—La moitié d'un intérêt indivis en un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District (autrefois Alger) de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Belleville (autrefois Chestnut), Vallette (autrefois rue Gosselin), l'avenue Pelican (autrefois la rue Peters) et la rue Alix, désigné comme lot numéro dix, de l'ilet numéro 33 (autrefois l'ilet numéro ——) mesurant trente deux pieds de face à la rue Belleville, (autrefois rue Chestnut) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations portent les numéros municipaux 339-41 rue Belleville et consistant d'une maison double contenant six chambres chambre à bain et bâtisses dans le fond de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1911, les frais des certificats et les frais de l'acte de vente pardevant William J Hennessey, notaire. Les loyers reservés au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente, et la vente sujette aux baux existant. Un dépôt de 10 pour cent (sans intérêt) du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. Onorato, Real Estate.

Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

4 juin—4 11 18 25—juil 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—No 96,616—Division C.

SUCCESSION DE

Edward S. Rapier

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Succession de Edward S. Rapier, Dossier No 96 616, ledit ordre daté et signé le 22 mai 1911, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 29 juin 1911, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 607, borné par les rues Upperline, Robert, Robertson et Freret, désigné comme lot No 24 et mesurant trente pieds de face à la rue Freret sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante et un pieds quatre pouces et quatre lignes d'après un devis et certificat d'arpentage dressé par C. Milo Williams, députe voyer, de la date du 27 février 1902.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 607, borné par les rues Upperline, Robert, Robertson et Freret, désigné comme lot No 11 et mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent cinquante et un pieds quatre pouces et quatre lignes, entre lignes égales et parallèles. Le tout d'après un devis et certificat d'arpentage dressé par C. Milo Williams, député-voyer de ville daté du 27 février 1902.

3. Tout ce certain morceau ou parcelle de terre, s'étendant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse de St-Tammany, Etat de la Louisiane, et plus particulièrement décrits comme lots Deux (2) et Trois (3) dans l'ilet No Dix-neuf (19) dans la division de Spring de ladite ville de Covington. Lesdits lots mesurant chacun cinquante deux pieds cinq pouces (52' 5") de face à la rue Madison, et chacun a une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt (120'), et chacun desdits lots sur la ligne du fond ou arrière cinquante-trois pieds sept pouces (53' 7"). Ledit lot No Deux formant le coin des rues Hancock et Madison, le tout d'après un plan et plat d'arpentage par Preston Herndon, ingénieur civil et voyer, du 16 mai 1906, de la portion de terre décrite, lequel plan est annexé à un acte de vente passé pardevant Joseph B. Lancaster, notaire pour la paroisse de St-Tammany, le 29 mai 1906.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer au-dessus et en plus du montant de leurs enchères les taxes de 1911, et les frais des actes de vente et incluant les frais de tous certificats pardevant J. M. Quintero, notaire. 10 0|0 du prix d'achat, ne portant pas d'intérêt, devant être fait au moment de l'adjudication par les acquéreurs avec

J. L. Onorato, Real Estate.

Encanteur, 910 rue Gravier.

26mai—28—juin 4 11 18 25 29

VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 6 JUILLET 1911

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à Midi.

Succession de Martha Scott.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Martha Scott, No 96,961 du Dossier, daté du 29 mai 1911, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et étant situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No34 (Marieyville), borné par les rues Pritchard (autrefois St-Jean Baptiste), Apricot (autrefois Douzième) Marie Marthe (ou Audubon) et la propriété de l'Université Tulane de la Louisiane, lequel dit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Apricot, (autrefois Douzième) sur 151 pieds 3 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles, lequel dit lot est désigné par le No 7 sur un devis annexé à un acte pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, le 10me jour d'avril 1907. Etant la même propriété qui a été acquise par feue Martha Scott, de la succession de Daniel Freeman, No 88,029, du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans et avait été acquise par Daniel Freeman de Mme Fannie J. Tobin, épouse de Thomas H. Underwood, par acte pardevant Rolla A. Tichenor, notaire le 25me jour de mars 1908, enregistré en le livre des Transferts 216, folio 548. Les améliorations consistant d'une bâtisse en bois contenant 2 chambres et une cuisine.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Gustave J. Ricau, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec

LIONEL M. RICAU, Encanteur, No 825 rue Union.

4 juin—4 11 18 25—juil 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour un Placement Certain,

(16) TERRAINS VACANTS (16)

A ALGER.

Bien Situés et Attrayants.

Succession de Peter Meid.

No 96,327—Cour Civile de District, Division E.

A l'Encan, JEUDI le 29 juin 1911, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR LIONEL M RICAU, Encanteur—JEUDI, le 29 juin 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 23 mai 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Seize certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 207 (vieux No 36) borné par les avenues Verret et Atlantique, les rues De Armas et Lamarque, [autrefois Lapeyrouse], désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit, dix neuf et vingt d'après le plan original de ladite propriété dressé par W. P. Thompson, voyer, le 7 mars 1849, et déposé en l'étude de J. R. Beard, alors notaire en cette ville, d'après lequel plan lesdits lots mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro un formant l'encoignure de l'avenue Verret et la rue De Armas, et mesurant trente deux pieds un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Verret sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur et façade à la rue De Armas. Les lots numéros deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit sont contigus et mesurent chacun trente-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Verret sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur. Les lots numéros treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit et dix neuf sont contigus et mesurent chacun trente-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur. Le lot numéro vingt formant l'encoignure de l'avenue Atlantique et la rue De Armas et mesurant trente deux pieds un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt-trois pieds huit pouces en profondeur et façade à la rue De Armas.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1911, en sus et en plus du prix d'achat, et déposer dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication et de payer pour les actes de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire.

28 mai—28—juin 4 11 18 25 29

Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Sans limite ou réserve, 622 rue Iberville et 135 41 Passage de la Bourse, formant l'encoignure des dites rues, connue comme la "Wagner House," vente JEUDI, le 29 juin 1911.

EN vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée H. Conrad Baumgartner vs Frederick Baumgartner et als, dossier 97,185, lu, rendu et signé en Cour ouverte le 25 mai 1911 par l'Hon. Porter Parker, juge j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 29 juin 1911 la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le *Passage de la Bourse*, les rues Douane [maintenant Iberville], Royale et Canal, désigné comme lot No 2; ledit lot formant l'encoignure des rues Douane et Passage de la Bourse, mesurant [mesure américaine] 33 pieds, 4 pouces de face à la rue Douane ou Iberville sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles et façade au Passage de la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet ou billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles et de coutume, les loyers devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte notarial de vente; 10 0|0 du prix de l'adjudication devant être déposé avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, ledit dépôt ne devant pas porter d'intérêt la vente sujet au bail existant, l'acquéreur devant assumer en plus du prix de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes de l'année 1911 et les frais de tout certificats; l'acte de vente devant être passé pardevant M. William J. Formento, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant être signé par Garland Wolfe, Encanteur.

GARLAND WOLFE, Encanteur, 824 rue Commune.

Messrs Teissier & Teissier, avocats pour le demandeur.

Messrs T. M. et J. D. Miller, et Dufour et Dufour, avocats pour le défendeur.

28 mai—28—juin 4 11 18 25 27 29

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT PAYANT.

En la Résidence Double en Bois à Deux Etages,

Nos 1240-1242 rue Saratoga

Encoignure de la rue Erato,

Et un Cottage Double en Bois,

Nos 2332-2334 rue Philip.

Succession de Richard Mulvey.

No 94,753—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet—

JEUDI, le 29 juin 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 23 mai 1911, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1er La résidence double en bois à deux étages, Nos 1240-1242 rue Saratoga, coin de la rue Erato, retirée de la banquette, ayant un grillage en fer, contenant galeries, huit chambres, eau et égout de chaque côté, le terrain est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Clio, Saratoga et Erato, désigné par le No 14, et mesurant 25 pieds 8 pouces de face à la rue Saratoga sur 97 pieds 1 pouce et 5 lignes de profondeur et face à la rue Erato, et formant le coin des rues Saratoga et Erato, dans un bon voisinage et près de tous les commerces nécessaires pour avoir une maison confortable

2me. Le cottage double en bois à deux étages, Nos 2332 2334 rue Philip, retiré de la banquette, contenant trois chambres de chaque côté, égout et eau. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Premiére, Liberté et Howard, désigné par le No 5, et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de 91 pieds entre lignes parallèles. Dans un voisinage bien habité où la propriété n'est jamais vide, et près des lignes de chars, églises, marchés et écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, lesdits billets devant porter 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles pour l'année 1911. 10 0|0 comptant réquis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. B. Rosser, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, avocat.

28 mai—28—juin 4 11 18 25 29

Morgan-Jacobs, inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE SUR QUATRE TERRAINS,

Dans le Troisième District.

SUCCESSION DE J. FRANK VINCENT.

No 96,675, Division E, Cour Civile de District.

JEUDI, LE 6 JUILLET 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU et de conformément à un ordre de l'Hon. George H Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, daté et signé du 25me jour de mai 1911, et adressé à SAMUEL L. JACOBS, Encanteur, Bureau No 331 rue Carondelet, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet d'assessment No 719, borné par les rues Mathilda, David, [maintenant Claiborne], Kentucky et Prosper, [maintenant Derbigny]; les dits lots sont désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, dans l'ilet No 18, sur un plan du Faubourg Washington, et mesurant comme suit: le lot No 1, trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Mathilda sur cent dix-neuf pieds de profondeur et façade à la rue Claiborne, sur lesquelles deux rues il forme l'encoignure et les lots 2, 3 et 4 mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Mathilda sur cent dix-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de la dite vente, devant être démontré par billets de l'acquéreur de son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèques spéciales et lien de vendeur sur la propriété vendue avec le pact de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1911. L'acte de vente et certificat requis devant être aux frais de l'acquéreur, ledit acte de vente devant être pardevant Peter Stifft, notaire. 10 0|0 de dépôt au moment de l'adjudication.

MORGAN-JACOBS, INC., Encanteurs, Bureau No 331 rue Carondelet.

Wm V. Seeber, avocat.

4 juin—4 11 18 25—juil 2 6

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Sans limite ou réserve.

Martha Johnson et al vs Isaac Johnson.

No 96,790 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, — Division C.

No 840 rue Valette, Cottage Simple de six chambres, aussi Cottage Simple sur la rue Homer, contenant quatre chambres.

PAR RAMSEY & DANZIGER — C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 22 juin 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé en Cour ouverte le 11me jour de mai 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant sit é en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis de cette ville, dans l'étendue de terre ordinairement appelée Belleville, et désignée comme lot numéro douze de l'ilet numéro quatorze, borné par les rues Homer, Slidell [autrefois Jackson], Belleville [autrefois Chestnut] et Vallette [autrefois Gosseline], d'après un plan de ladite étendue de terre dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté du 18 sept. 1846, et déposé pour référence en l'étude de A. C. Ainsworth, alors un notaire en cette ville, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Vallette [autrefois Gosseline] sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Vallette [autrefois Gosseline] et Homer dudit ilet.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un et deux ans, représentée par un billet ou des billets de l'acquéreur, au taux de 8 0|0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, et pour l'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous; 10 0|0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Alfred D. Danziger, avocat pour le demandeur.

Robert O'Connor, avocat pour le défendeur.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons Terrains dans le Troisième District pour bâtir.

Succession de Michel Gillise.

No 96,606—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL,— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 13 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 5 juin 1911 de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la *Division A* maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1546 autrefois l'ilet No 116, borné par les rues Hope, Duels, St-Antoine et Annette, originellement désigné comme un lot sous le No 12 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, prescriptions, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1374, autrefois l'ilet No 105 du Faubourg Marigny, borné par les rues Magistrat (maintenant Dorgenois), Law, St-Antoine et Bagatelle (maintenant Bourbon), originalement désignés comme un lot sous le No 1, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Lesdits lots formant l'encoignure des rues St Antoine et Dorgenois.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. R. Graham, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, avocat.

11 juin—11 18 25—juil 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains du Troisième District pour Bâtir.

Succession de Jean Goffro,

No 96,605—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, 13 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 5 juin 1911, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre situés dans Troisième District de cette ville, originalement désigné comme un lot sous le No 2 de l'ilet 116, nouveau Faubourg Marigny maintenant l'ilet 1546 plan de ville, borné par les rues Hope, Duels, St-Antoine et Annette mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Hope sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur plus ou moins.

2° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, originalement désignés comme un lot sous le No 3 dans le nouveau Faubourg Marigny, maintenant ilet 1547, borné par les rues Hope, Duels, Bagatelle (maintenant Bourbon) et St-Antoine, formant l'encoignure des rues Bagatelle (maintenant Bourbon) et Hope, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus du prix de l'adjudication, Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente; l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

11 juin—11 18 25—juil 2 9 13

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession du Juge René T. Beauregard. A l'encan, le 20 Juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. La Superbe Résidence, No 2512 rue Chestnut, entre les rues Deuxième et Troisième, ayant un terrain de 30 pieds, s'ouvrant sur les rues Deuxième et Troisième. La residence est moderne, ayant larges pelouses devant et sur le côté, grand Vestibule et Réception, Salons Doubles, Bibliothèque, Salle à Manger, Office de Sommelier, Cuisine, Lavoir, etc.; Huit Chambres à Coucher et Deux Chambres à Bain au premier étage; Grande Mansarde, intérieur magnifiquement fini; toutes les commodités modernes, eau chaude partout; connections d'égout; Bâtisse dans la cour avec chambre pour domestique, Buanderie; aussi grande Ecurie ou Garage.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 17 mai 1911, No 95,775—Succession du juge René T. Beauregard—je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, 20 juin 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

A. Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 167, borné par les rues Chestnut, Camp, Deuxième et Troisième, et mesurant d'après un plan dressé par C. Milo Williams, daté du 15 avril 1905, annexé à la marge d'un acte pardevant Charles T. Soniat, notaire, le 17 avril 1905, comme suit. Ladite portion de terre commence à une distance de 55' 7" de l'encoignure des rues Deuxième et Chestnut, et ayant une façade de 134' 2" 4''' à la rue Chestnut, finissant à une distance de 64' 5" 4''' de l'encoignure des rues Chestnut et Troisième; de là à un angle droit sur une première profondeur de 115' 1"; de là, 64' 5" 4''' sur une ligne s'étendant à la rue Troisième, de là 29' 8" à la rue Troisième sur une profondeur de 254' 1" sur une ligne s'étendant à la rue Deuxième, de là 30' à la rue Deuxième à un point de 114' 9" de l'encoignure des rues Deuxième et Chestnut, de là 55' 7" sur une ligne s'étendant vers la rue Troisième, de là 114' 9" au point du départ à la rue Chestnut. Ladite portion de terre est composée du tout des lots Nos 3, 4, 5, 6 et 9 et 22 et d'une partie du lot No 2 d'après un plan de H. Moulhausen, voyer, daté du 23 décembre 1844 et déposé en l'étude de T. D. Ricardo, ancien notaire en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un ou en et deux ou un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur; la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet ou billets de l'acquéreur en son propre ordre et par lui endossé, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et payer pour l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

On ne sera admis que sur carte

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

G. T. Beauregard et W. Winn Wight, avocats.

28 mai—18 21 28—juin 4 11 18 20

Succession de Mme Jennie Scheib, veuve de John Grundmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,747—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Grundmeyer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Cahill, avocat.

16 juin—16 20 25

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

V. L. Gilmore et als vs. John L. Gilmore et al.

No 96,894—Cour Civile de District, Div. E.

Au plus haut et dernier enchérisseur.

La Magnifique et Attrayante Résidence Bien Située

No 3225 Rue Prytanée,

Coin de la rue Pleasant.

—AUSSI—

18 actions de la Sterling Remedy Co. de New Jersey (valeur au pair $10.00 par action.)

A l'encan, MARDI, le 18 Juillet 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 8 juin 1911 et le jugement lu et signé en Cour ouverte le 14 juin 1911 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 222, borné par les rues Prytanée, Pleasant, Harmonie et l'avenue St-Charles, mesurant soixante pieds de face à la rue Prytanée sur cent quarante-quatre pieds de profondeur et façade à la rue Pleasant, entre lignes parallèles, mesure américaine, borné dans le fond par une allée dix pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Pleasant et en commun audit lot et autre.

Les améliorations sont connues par le No municipal 3225 rue Prytanée et comprennent une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, contenant grand vestibule de réception, salon double ayant de magnifiques chandeliers, salle à manger, cuisine, office pour "butler," 4 chambres à coucher, bibliothèque, chambre à bain, connexions d'eau et d'égout, bâtisse dans le fond ayant chambre de domestique, etc.; les clefs de la propriété au bureau 322 rue Baronne.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance devant être représentée par billets de l'acquéreur, payables respectivement en un et deux ans après la date de l'adjudication, lesdits billets devant porter intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de 1911. L'acte de vente pardevant J. Kenton Bailey, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Conditions des actions—Comptant sur les lieux.

STROUBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

Chas Rosen, O. S. Livaudais, avocats.

17 juin—17 19 25—juil 2 9 16 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

John Bouwel et als vs Mme Sallie B. Brooks et als.

No 96,986—Cour Civile de District, *Division D.*

AU PLUS OFFRANT.

Un lot de meubles de ménage, 1 lot de bijoux de valeur, 1 action de la Compagnie du chemin de fer Texas & Pacific, 1 action de la Compagnie du Théâtre du Troisième District et 1 billet de Mme Matilda Olivari de $200.00 avec intérêt.

A l'encan, LUNDI, 19 Juin 1911, à 11 heures M. sur les lieux 1900 Avenue St-Charles, coin de la rue Ste-Marie.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—En vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 22 mai 1911, et le jugement lu et signé en Cour ouverte le 26 mai 1911, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir:

1 lot de diamants et de bijoux, d'actions, de billets à ordre, ainsi qu'un lot de meubles de ménage, etc., selon un inventaire.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

7 juin—7 11 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Alexander Marx, exécuteur et al. vs Leon Marx et als.

No 96,294 — Cour Civile de District, Division A.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Magasin de valeur et Résidence.

No 3137 rue Magasin entre les rues Harmony et Neuvième.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 18 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 7me jour de juin 1911 et le jugement signé en cour ouverte le 13me jour de juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, et désigné par la lettre B sur le plan dudit Faubourg, et aussi conformément à un plan livré à Peter Kaiser en son acte d'achat et mesurant, d'après ledit plan dernièrement mentionné, vingt-huit pieds une ligne de face à la rue Magasin, entre les rues Harmony et Neuvième, cent soixante-trois pieds de profondeur et façade à la rue Neuvième, cent soixante trois pieds onze pouces et six lignes et demie de profondeur et façade à la rue Harmony et dix pieds dans le fond ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et connu par le No municipal 3137 rue Magasin, acquis par le défunt Bonom Marx, par acte pardevant Joseph Cohn, notaire, de Peter Kaiser, de la date du 5 Mars 1862, enregistré dans le livre des transferts, 85 folio 318.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, l'acte de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur, dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

N. B. Conformément aux conditions du jugement ci-dessus la propriété ci dessus devant être vendue sujette au bail existant et privilège de renouveler en ceci recité lequel bail est daté du 15me jour de juin 1910, et est enregistré au bureau des transferts pour la paroisse d'Orléans dans le livre No 239, folio 99, sous les conditions de ce bail, la propriété devant être louée à bail pour $80.00 par mois jusqu'au 31me jour d'août 1912 avec le droit de celui qui loue à bail de renouveler ledit bail aux mêmes conditions pour un terme de *plus de cinq ans, commençant à l'expiration* du présent bail, et si ce droit de renouvellement a été exercé celui qui loue à bail peut accorder aussi un autre privilège de renouveler pour un autre terme de cinq ans aux mêmes conditions. Une copie dudit bail sera exhibée et lue au moment de la vente.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

Edgar N. Cahn, avocat pour le demandeur.

P. H. Menta, avocat pour le défendeur.

15 juin—15 18 25—juil 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli Cottage dans le Sixième District, Nos 4621-4623 rue Howard, entre les rues Valence et Cadiz contenant 5 chambres et chambre à bain de chaque côté et 4 actions de la Builders Supply Company (Ocean Springs, Miss.) valeur au pair $25.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne JEUDI le 20 juillet 1911 à midi, et un lot de meubles de maison devant être vendu sur les lieux No 4623 rue Howard à 2 heures P. M. à la même date.

Succession de James D. O'Brien—No 93,081. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union — JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des *Propriétés Foncières*, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 14 juin 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le Sixième District, dans l'ilet No 582 de cette ville, faisant face à la rue Howard, entre les rues Valence et Cadiz, borné par la rue Freret, désigné comme lot E mesurant trente-trois (33) pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles le tout d'après un devis de subdivision de George De Armas, voyer et ingénieur civil de la date du 21 novembre 1910.

2° Certificat No 10 pour quatre (4) actions de la Builders Supply Company (Ocean Springs, Miss.) de la valeur au pair de vingt cinq dollars ($25.00)

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer pour les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1911, et déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Anthony J. Ross, notaire.

3° Un lot de meubles de maison consistant de meubles de salon, deux ameublements de chambre, meubles de salle à manger, réfrigérateur, "Quick Meal Range" et candélabre attachée, garde-manger et tables et etc. devant être vendus sur les lieux No 4623 rue Howard, à 2 heures p. m., à la même date.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS HUFFT, Encanteur. 826 rue Union.

Charles I. Dénechaud, avocat pour l'exécutrice.

Ed. P. Foley, avocat pour les héritiers absents.

17 juin—17 18 25—juil 2 9 16 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 1221 rue Prieur, entre les rues Hôpital et Quartier.

J. L. W. Woodville vs J. R. Le Galles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 97,287 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le *No municipal 258*, borné par les rues Prieur, Johnson, Hôpital et Quartier; ledit lot est désigné par le No deux sur un plan dressé par A. Bersac, daté du 27 décembre 1867 et déposé en l'étude de Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine quarante-huit pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Prieur sur cent quarante-sept pieds huit pouces et quatre lignes plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Woodville & Woodville, avocats pour le demandeur.

17 juin—17 23 30—juil 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

George H. Kirk vs John Reusch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,980 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de John Reusch dans le procès de John Reusch vs la Greenville Savings Bank and Trust Company de Greenville, Mississippi, numéro 94,439 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Woodville & Woodville, avocats pour le demandeur.

17 juin—17 21 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Portant le No municipal 8439 rue Cohn,

(Dans l'ilet borné par les rues Jefferson, maintenant Joliet, Huitième, maintenant Spruce, et Cambronne.)

William Laferrière vs Frederick Dopp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 97,050—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 6 juillet 1911 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 259, borné par les rues Jefferson, maintenant Joliet, Cohn, Huitième, maintenant Spruce, et Cambronne, mesurant cinquante pieds de face à la rue Cohn par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Cohn et Joliet, ladite portion de terre est formée du tout des lots Nos onze et douze et la portion du devant du lot treize, le tout d'après un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1836, annexé à un acte de vente pardevant Frederick Deibel, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Cage, Baldwin & Crabités, avocats pour le demandeur.

2 juin—2 3 9 16 23 30—juil 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 2753 rue Ste-Anne, entre les rues Broad et White,

Veuve Jean B. Carrere vs Fortune O. Kroll

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, — No 97,206 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 356, borné par les rues White, Broad, Dumaine et Ste-Anne; ledit lot est désigné par le No trente-huit, et mesurant vingt-neuf pieds huit pouces six lignes de face à la rue St-Anne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Rossi, avocat pour la demanderesse.

10 juin—10 16 23 30—juil 7 12 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Piano de valeur "Kingsbury Inner-Player".

Cable Piano Co. vs George Jumonville Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 96,597—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, le 17 juin 1911, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt: rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un Piano "Kingsbury Inner-Player".

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank E. Rainold, avocat pour la demanderesse.

6 juin—6 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de haute valeur du Sixième District

Portant les Nos municipaux 2533 et 2535 avenue Napoléon

Entre les rues Robertson et Freret

Terrains mesurant 40 x120,

Security Building and Loan Association vs Alexander A. Gray.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 97,215 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Robertson, Freret et Berlin, ilet No 602, mesurant quarante pieds de face à l'avenue Napoleon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé des lots originaux Nos quatorze et quinze, et commence à quarante pieds de la rue Robertson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse.

16 juin—16 17 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE CHANCE

—POUR—

Acquérir une Grande et Magnifique Propriété de Résidence de Valeur,

AVENUE ST-CHARLES,

Formant le coin de l'Avenue St-Charles et la rue Audubon,

Portant le No Municipal 7114 Avenue St-Charles,

(dans l'ilet borné par l'Avenue Broadway et la rue Carrollton.)

Terrains mesurant 141' 7'' et 6''' de face à l'Avenue St Charles sur 132' 5'' et 8''' de profondeur et face à la rue Audubon.

Dans un Voisinage Hautement Aristocratique.

Mme Adele McCall, veuve de Walter C. Flower, vs Mme Carrie Newsom, femme divorcée de Alphonse O. Pessou et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 97,089— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St-Charles et Broadway et les rues Audubon (autrefois Chestnut) et Carrollton, désigné comme ilet No 67, d'après un plan dressé par John F. Braun, voyer et architecte, le 14 mars 1852, et déposé au bureau de Hoey et O'Connor, Encanteurs en cette ville. Ledit morceau ou portion de terre forme le coin de l'avenue St Charles et de la rue Audubon (autrefois Chestnut) et mesure, en mesure américaine cent quarante-et-un pieds sept pouces et six lignes de face à l'avenue St-Charles cent trente-deux pieds cinq pouces et huit lignes en profondeur et façade à la rue Audubon, de là cent vingt pieds sur une ligne s'étendant vers l'avenue Broadway et parallèle à l'avenue St Charles, de là, soixante pieds sur une deuxième ligne de profondeur, s'étendant vers la rue Carrollton et parallèle à la rue Audubon (autrefois Chestnut); de là vingt pieds six pouces sur une ligne s'étendant vers l'avenue Broadway et parallèle à l'avenue St-Charles, de là deux cent quatre pieds dix pouces et cinq lignes sur une ligne s'étendant à l'avenue St Charles et parallèle à la rue Audubon (autrefois Chestnut).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Hende son & Carroll, avocats pour le demandeur.

3 juin—3 4 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Consistant de 3 lots de terre avec bâtisses sur chaque lot, sur la rue Humanité.

(Dans l'ilet borné par les rues Bruxelles, Pleasure et Warsaw)

Chaque lot mesurant 31'x180' 2" 3'"

Chaque lot avec bâtisses, etc. (cottage simple sur chacun) à être vendu séparément.

Frank B. Twomey vs Joseph Bichow.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 97,177—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos vingt, vingt et un et vingt-deux, dans l'ilet No 2133, borné par les rues Humanité, Bruxelles, Pleasure et Warsaw, sur un imprimé bleu d'un devis dressé par D. E. Seghers et fils, daté du 7 décembre 1909 annexé à l'acte 1409 de 1909, passé pardevant Félix J Dreyfous, notaire, d'après lequel devis les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Humanité, la même longueur dans le fond, sur profondeur de cent soixante pieds, deux pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 13